

FLAMBÉE DES PRIX DU MÉTAL EN 2020 :

LES CONSERVES ALIMENTAIRES TOUCHÉES DE PLEIN FOUET

Les fabricants de conserves alimentaires sont confrontés à une hausse extrêmement importante du prix des boîtes métalliques. Une situation préoccupante pour les conserveurs puisque les boîtes vides, selon leurs compositions et leurs spécificités, peuvent représenter jusqu'à 50% de leurs coûts de production. Ce phénomène transversal est d'autant plus critique qu'il s'ajoute aux évolutions réglementaires de la contribution des entreprises au financement de la collecte et du tri des emballages en vue de leur recyclage.

En effet, au cours de l'année 2020, les principaux sidérurgistes d'acier et d'aluminium d'Europe de l'Ouest, en difficulté, ont vu le prix de l'acier et de l'aluminium augmenter entre 8% et 12 % selon différentes sources.

Ces hausses, qui devraient se poursuivre cette année, sont notamment dues à une augmentation des cours du minerai de fer, de l'alumine et du charbon de coke.

En ce début d'année 2021, les fabricants de boîtes métalliques répercutent à leur tour cette hausse du prix du métal auprès des conserveurs et anticipent de fortes tensions sur les approvisionnements en métal du fait des faibles capacités disponibles dans les forges.

À ce phénomène marché, s'ajoute également pour les conserveurs l'augmentation en 2021 du barème de CITEO pour le recyclage des emballages métalliques : +10 % pour l'acier et +12,5% pour l'aluminium.

L'addition de ces augmentations de coûts subies met aujourd'hui en péril l'équilibre des entreprises. Il est impératif que ces surcoûts se traduisent dans les prix de vente aux distributeurs. Sans la prise en compte de ces hausses, de sérieux risques pèsent sur la capacité des entreprises du secteur à investir, à innover et à poursuivre les efforts en faveur de la transition agro-écologique dans nos filières.

Il est important de rappeler que ce secteur est composé de nombreuses PME et ETI qui participent activement à la vie économique des territoires français et à la souveraineté alimentaire du pays, qu'il est essentiel de préserver et de développer.

À propos de la Fédération des Industries d'Aliments Conservés (FIAC) :

La FIAC regroupe les fabricants de produits industriels à base de légumes (dont maïs doux, tomates champignons et truffes inclus), de fruits, de poissons, d'escargots, de foie gras mais aussi de plats cuisinés sur les technologies appertisées, surgelées et déshydratées. L'ensemble représente un chiffre d'affaires de plus de 5 Mds d'€, 120 entreprises et environ 22 000 salariés.

La FIAC est membre de l'ADEPALE (Association Des Entreprises de Produits ALimentaires Élaborés) : adepale.org

Contact presse :

ADOCOM RP - Service de Presse ADEPALE

Tél : 01.48.05.19.00. Courriel : adocom@adocom.fr

**ADOCOM®-RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM